

Élections municipales 2020 MANIFESTE POUR UN PLAN VÉLO

AULNAY à vélo

Son histoire

L'association **Aulnay à Vélo** est née en 2019 et s'appuie sur les deux grandes associations de l'Île de France que sont MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) et Paris en Selle.

Les adhérents, de tous horizons, souhaitent que l'association devienne un acteur incontournable pour la concertation de nouveaux aménagements et la mise en place d'actions permettant le développement durable de la pratique du vélo dans notre ville.

Ses objectifs

L'objectif de **Aulnay à vélo** est de "**faire du vélo une évidence**" et ainsi de satisfaire un objectif d'intérêt général : rendre le vélo accessible au plus grand nombre, quelles que soient les situations personnelles (situation sociale, âge, genre, handicap...) et pour un plus grand nombre de trajets.

Nous sommes convaincus que le développement de mobilités douces contribue au devenir d'une ville apaisée.

Nous souhaitons ainsi contribuer à aider les collectivités à identifier les freins que rencontrent les personnes qui n'osent pas se mettre au vélo et à tout faire pour les lever en intégrant le vélo au sein du débat public.

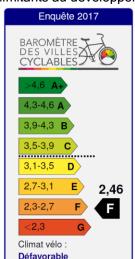
Son mode d'action

Aulnay à vélo, association citoyenne, rassemble des personnes de sensibilités différentes qui s'y expriment librement avec pour unique objectif de favoriser la pratique du vélo.

Aulnay à vélo n'offre pas de services, ses membres adhèrent pour que les conditions de circulation à vélo s'améliorent, pour eux et pour leurs proches, qu'ils pédalent déjà ou non.

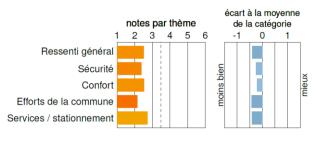
Le vélo à Aulnay-sous-Bois

Le baromètre des villes cyclables lancé par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) en 2017 et pour lequel nous nous sommes mobilisés en 2019 montre qu'à Aulnay-Sous-Bois, tout reste à faire. Le manque d'infrastructure cyclable et un partage de la route très peu sécuritaire freinent la pratique de ce type de mobilité sur notre commune. Le besoin est pourtant bien réel. Le sentiment d'insécurité causé par l'absence de bons aménagements cyclables et la peur de se faire voler son vélo, faute d'avoir des stationnements vélos adaptés, sont les principaux facteurs limitants au développement du vélo.



Aulnay-sous-Bois (93)

Réponses valides : 63, soit 0,8 pour 1000 habitants. Catégorie : de 50 000 à 100 000 habitants. Note moyenne des communes de la catégorie : 2,81.



Résultats d'Aulnay-Sous-Bois au baromètre des villes cyclables 2017 Les résultats 2019 seront publiés en février 2020



<u>C'est pourquoi AULNAY à vélo s'engage pour mettre le vélo au cœur des élections municipales.</u>

Dans le cadre de l'élection municipale de mars 2020, **AULNAY à vélo** se fait forte de porter les **besoins** des **Aulnaysiennes et Aulnaysiens qui veulent se déplacer à vélo ou qui le font déjà.** Ceux-ci attendent des aménagements de la voirie et des politiques publiques qui s'adaptent à l'évolution de leur mobilité et améliorent leurs conditions de circulation au quotidien.

Aulnay à Vélo souhaite participer au débat des municipales 2020 en soumettant des propositions fortes et concrètes à toutes les listes candidates et en les incitant à se positionner clairement et précisément.

Aulnay à Vélo pense que les propositions suivantes sont indispensables à une politique du vélo ambitieuse pour Aulnay-Sous-Bois.

Un plan vélo décliné en 5 volets

Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un affichage politique fort pour l'ensemble du mandat. L'objectif d'un plan vélo est de définir un réseau cyclable communal et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...) et d'y associer des moyens dédiés.

-1- Un budget vélo 2020-2026 ambitieux à la hauteur des enjeux de la ville

Ce budget permettra de financer un plan vélo ambitieux, structuré et global sur l'ensemble de la ville d'Aulnay-sous-Bois.

- Un budget investissement afin de structurer un réseau de pistes cyclables sécurisées et connecté aux projets menés par le département et par les autres villes.
- Un budget de fonctionnement affecté de façon pérenne au vélo permettant l'entretien régulier des voiries cyclables ou des aménagements et mobilier dédiés.
- Un budget de communication destiné à définir, engager et évaluer les actions de sensibilisation qui permettront à tous les usagers de partager sans risque l'espace public.
- Un budget spécifique permettant de rendre la mairie modèle en équipant les services municipaux de vélos et en aidant les agents municipaux à se déplacer à vélo en proposant l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux.

-2- Prise en compte du vélo dans la planification et dans l'aménagement

La mise en place d'un comité vélo régulier siège de la concertation en amont autour du plan vélo répondra aux attentes des habitants et des cyclistes. Cet organe de concertation est légitime et nécessaire afin de mettre en place des aménagements adaptés aux besoins ; il sera garant qu'aucun aménagement de l'espace public ne soit engagé sans prise en compte du vélo.

Bien évidemment le vélo doit être intégré dans le PLU intercommunal de Terre d'Envol et dans le Plan de Déplacement Urbain de Terre d'Envol.

-3- Un réseau structurant de pistes cyclables sécurisées

Le développement de la pratique du vélo passe nécessairement par une infrastructure marquée, ciblée, sécurisée et sans coupures. Ce développement permettra à la ville de gagner en apaisement pour tous, quelle que soit leur mobilité (piéton, cyclistes, motorisés...).

Il s'agit d'assurer un sentiment de sécurité au cycliste tout au long de son trajet ce qui est la condition indispensable de la pratique : un réseau vélo structurant est donc nécessaire, avec aménagement de lignes complètes, aménagées délibérément et non pas seulement par tronçon au gré des opportunités.

Le plan vélo doit également permettre de voir émerger de grands axes cyclables permettant de rejoindre les écoles, les lieux structurants et forts de notre ville mais également de faire partie d'un tout permettant notamment de rejoindre les grands axes déjà existants (canal de l'Ourcq, Nationale 2 et 3). Il permettra également d'accroître l'attractivité de notre ville et permettra également à Aulnay-Sous-Bois de contribuer au dynamisme et à l'essor grandissant du vélo au sein du Grand Paris.

Contact: velo.aulnaysousbois@hotmail.com



-4- Apaiser le trafic dans les zones résidentielles

Un premier travail sur le plan de circulation à Aulnay-Sous-Bois a été mené lors de la dernière mandature. Cependant, le partage de la route entre motorisés et cyclistes ne se passe pas bien. Plusieurs points se dégagent pour améliorer un partage plus serein de cet espace :

- Repenser le stationnement : le sujet doit être ouvert à l'ensemble des parties prenantes. Un stationnement alterné semi-mensuel ne facilite pas le déplacement et la visibilité du cycliste face aux autres usagers motorisés.
- Des DSC (double sens cyclable) sont en cours d'expérimentation, mais restent encore mal compris par les motorisés générant souvent des conflits : il est nécessaire de pouvoir marquer plus fortement ces aspects par une signalétique systématique et pertinente, voire de faire une campagne de communication à destination de tous.

Le vélo est une composante essentielle contribuant à l'apaisement des quartiers résidentiels, permettant un meilleur vivre ensemble.

<u>-5-La création de stationnements sécurisés pour le vélo</u>

Le risque de vol est un frein pour le développement du vélo, il est donc nécessaire qu'Aulnay-sous-Bois s'engage pour améliorer l'offre déjà existante et l'enrichir par des solutions efficaces de stationnement (Solution Véloboxes, arceaux vélo...)

Ce frein est également ressenti aux abords des écoles d'Aulnay-Sous-Bois, où la garantie de pouvoir stationner son vélo ou celui de ses enfants en toute sécurité permettrait non sans mal de diminuer le trafic motorisé ou l'insécurité associé aux abords de ces zones sensibles.

Si nous voulons assurer une pérennité des déplacements en vélo il faut garantir la sécurité de nos vélos.

Les candidats qui souhaitent approfondir le sujet peuvent consulter :

- Le site de Paris en Selle : guide-amenagements-cyclables-paris-en-selle
- Le site de MDB politiques-cyclables-et-plans-velo
- Le site de la FUB municipales2020.parlons-velo.fr